

Jalon 2

Les membres du gouvernement et les investisseur-euse-s de l'innovation numérique comprennent **l'importance de faire converger transition numérique et écologique** et sont prêts à en faire une priorité

Pourquoi ce jalon ?

- La réalisation de nombreux jalons repose en partie sur l'action des différents paliers gouvernementaux, et nécessite donc une bonne compréhension des enjeux sous-jacents de leur part. Or, cette prise de conscience ne semble être que très embryonnaire au sein de l'administration publique. La sensibilisation des acteurs gouvernementaux apparaît donc comme une étape préalable à l'avancée des chemins.
- Par ailleurs, les investisseur-euse-s représentent un levier significatif pour influencer les directions de l'industrie numérique non seulement au Québec, mais également au-delà de nos frontières. Leur contribution est en ce sens nécessaire à l'atteinte de nombreux jalons (ex. 1,3, 27, 28). Au-delà des responsables gouvernementaux d'aide financière, cette prise de conscience doit s'étendre à l'ensemble des investisseur-euse-s en lien avec le numérique, comme les gestionnaires d'actifs (fonds de pension, banques, fonds d'investissement) et les bailleur-euse-s de fonds (fondations, donateur-ric-e-s privé-e-s, ONG).

Niveau d'avancement

Pour les instances publiques :

Mauvaise direction	On est au point mort	On se prépare	On est en route	On est bien avancés	Jalon atteint
--------------------	----------------------	---------------	------------------------	---------------------	---------------

Pour les investisseurs privés :

Mauvaise direction	On est au point mort	On se prépare	On est en route	On est bien avancés	Jalon atteint
--------------------	-----------------------------	---------------	-----------------	---------------------	---------------

Qui doit être mobilisé ?



Gouvernements :
tous les paliers



Société civile



Investisseur-euse-s : gestionnaires d'actifs, bailleur-euse-s de fonds, aides gouvernementales



Institutions d'enseignement et de recherche

Comment pourrait-on s’y rendre?

Voici une sélection de pistes possibles pouvant servir d’inspiration :

- **Réaliser une étude sur l’impact environnemental du numérique au Québec** (pouvant conduire à des recommandations plus précises et contextualisées, détaillant les secteurs prioritaires, etc.) afin d’orienter l’élaboration de mesures pertinentes par les gouvernements et diriger les flux financiers en conséquence;
- **Initier des démarches de sensibilisation au sein des différents paliers gouvernementaux** par des organismes de recherche et des associations, en organisant des événements pédagogiques comme des ateliers de formation et de sensibilisation;
- Plus spécifiquement pour cibler les investisseur-euse-s, il serait pertinent **d’inclure les enjeux environnementaux et sociaux du numérique dans la communication et la formation à l’investissement responsable**, en complément aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) traditionnellement abordés.

Qu’est-ce qui peut faciliter ce changement?

- Le Ministère de l’Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) a commencé à s’intéresser aux impacts directs du numérique au courant de l’année 2020 avec la volonté d’intégrer des mesures en ce sens dans le renouvellement de la stratégie de développement durable 2022-2027. Au sein de ce dossier, le Ministère prévoit notamment de travailler sur la sensibilisation interministérielle des enjeux environnementaux liés au numérique, à travers des ateliers de formation et un effort de transfert grâce à leur réseau d’agent-e-s de développement durable au sein de l’ensemble des ministères.

Qu’est-ce qui peut freiner sa mise en œuvre?

- L’administration publique a des protocoles stricts de confidentialité et de sécurisation des données échangées. Ces besoins de confidentialité représentent parfois des barrières à des considérations environnementales jugées secondaires. Par exemple, les ordinateurs de certains ministères sont renouvelés régulièrement, ce qui est incompatible avec une logique de récupération, par peur de bris de confidentialité des données.

Ressources

[Maurey, H. et al. \(2020\) Rapport d’information \(...\) sur l’empreinte environnementale du numérique au Sénat français.](#)